

# Conseil municipal de Caumont

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2014 CONVOCATION DU 23 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt huit avril, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de CAUMONT, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain FONTAINE, Maire.

**PRESENTS** : Mr Alain FONTAINE, Mr Xavier MORVAN, Mr Sylvain BONENFANT, Mme Christiane JOUIN, Mr Samuel DUTIER, Mme Annette DEMOGET, Mme Carole GASCOIN, Mr Jean-Pierre TOUTAIN, Mr Sébastien MARTOR, Mme Géraldine SIRUGUE, Mr Claude BOIVIN, Mme Sylvia DOS SANTOS, Mr Philippe DA CUNHA LEAL, Mr Pierre CREUSE.

**ABSENT REPRESENTÉ** : Mr Johnny HAMELIN ayant donné procuration à Mr Samuel DUTIER

Mr Samuel DUTIER a été élu secrétaire, conformément à l'article 54 de la loi du 05 avril 1984. La séance a été publique.

### ORDRE DU JOUR

- Affectation des résultats 2013
- Vote des taxes
- Subventions 2014
- Vote des budgets primitifs 2014 : Commune – Régie de transport – Service assainissement
- Commission des impôts directs
- Formation des Elus
- Permanences Elections européennes du 25 mai 2014
- Divers

### AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION EXERCICE 2013

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Alain FONTAINE, Maire

- statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2013

- constatant que le compte administratif fait apparaître pour :

- **le budget principal** un excédent d'exploitation de 288 367.14€

décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

- affectation complémentaire en réserve : /

- affectation à l'excédent reporté : **288 367.14€**

**- le budget assainissement** un excédent d'exploitation de 61 342.52€  
décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

- affectation complémentaire en réserve : 46 178.69€
- affectation excédent reporté : **15 163.83€**

**- le budget régie de transports** un excédent d'exploitation de 3 808.06€  
décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

- affectation complémentaire en réserve : 0.00 €
- affectation excédent reporté : **3 808.06€**

### **VOTE DES TAUX 2014**

Le Conseil Municipal,

Vu les circulaires préfectorales relatives à la présentation des budgets primitifs communaux pour l'année 2014

Vu le projet de budget préparé par Monsieur le Maire,

Vu la présentation des taux 2013 par Monsieur le Maire,

- Taxe d'habitation..... 11.04%
- Foncier bâti ..... 23.99%
- Foncier non bâti..... 41.07%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux des impositions directes 2014.

### **SUBVENTIONS 2014**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête comme suit la liste des subventions attribuées au titre de l'exercice 2014, article 6574.

AFSSO St Ouen-La Trinité-Caumont	1 200€
Association des Paralysés de France	50€
Association « le Muguet » Bourg-Achard	100€
Association Arts et Détente	400€
Association des Petits Anglais	450€
Association Gymnique de Bourg-Achard	50€
Association Tempo Fit	800€
Centre Normandie Loraine	50€
Club des Loisirs et de l'Amitié	3 500€
Club Omnisports Caumontais	800€
Comité des Fêtes de Caumont	3 000€
Comité Enseignement Musical St Ouen	600€
Confrérie de la Charité	800€
Coopérative Scolaire de Caumont	700€
Ecole des arts de Bourg-Achard	50€
Education à la Santé pour les Enfants du Roumois	53€

Union Musicale de Bourgtheroulde	20€
Football Club du Roumois	250€
Judo Club de Caumont	1 000€
Partenaires solidaires du Roumois	100€
Rassemblement Omnisports Caumontais	600€
RME Roumois	50€
Roumois Evasion Verticale	30€
Secours Catholique	150€
Secours Populaire	150€
Service Départemental d'incendie et de secours	100€
Souvenir Caumontais	500€
Union Musicale de Bourg-Achard	30€

### **BUDGET PRIMITIF 2014**

#### **PRINCIPAL**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter le budget primitif 2014 de la commune arrêté à la somme de 751 968.00€ en dépenses de fonctionnement, de 883 183.14€ en recettes de fonctionnement et de 248 488.00€ en dépenses d'investissement et 248 488.04€ en recettes d'investissement.

#### **SERVICE ASSAINISSEMENT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter le budget primitif 2014 du service assainissement arrêté à la somme de 40 224.00€ en dépenses de fonctionnement et 40 224.83€ en recettes de fonctionnement, 268 565.00€ en dépenses et recettes d'investissement.

#### **REGIE DE TRANSPORT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter le budget primitif 2014 de la Régie de Transport arrêté à la somme de 20 703.00€ en dépenses de fonctionnement, 20 703.06€ en recettes de fonctionnement et de **0.00 €** en investissement.

### **VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET ANNEXE**

Vu la présentation par Monsieur le Maire du budget primitif principal et du budget primitif assainissement de la commune de Caumont ;

Vu les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif de la commune de Caumont ;

Vu le besoin de financement du Budget primitif assainissement ;

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'un virement de 124 500.00€ de la section dépenses investissement du Budget principal sera effectué au profit du budget primitif assainissement à la section recettes d'investissement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision

### **COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS**

Une liste sera proposée au Centre des Impôts.

### **FORMATION DES ELUS**

La question de la formation des élus de manière concrète sera abordée ultérieurement.

### **PERMANENCES ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014**

<b>8H00 à 10H00</b>	Mr Alain FONTAINE, Mr Xavier MORVAN, Mr Philippe DA CUNHA LEAL
<b>10H00 à 12H00</b>	Mr Sylvain BONENFANT, Mme Sylvia DOS SANTOS, Mme Géraldine SIRUGUE, Mr Sébastien MARTOR
<b>12H00 à 14H00</b>	Mr Alain FONTAINE, Mme Christiane JOUIN, Mr Jean-Pierre TOUTAIN
<b>14H00 à 16H00</b>	Mr Alain FONTAINE, Mr Xavier MORVAN, Mme Carole GASCOIN
<b>16H00 à 18H00</b>	Mr Alain FONTAINE, Mr Samuel DUTIER, Mme Annette DEMOGET Mr Sébastien MARTOR

### **DIVERS**

#### **Questions diverses :**

- 1.) Madame Marie-Claude LEROY donne un courrier à Monsieur Le Maire dans lequel elle demande si les véhicules et obstacles installés sur l'accotement de la route de la Londe, obligeant les passants à marcher sur la route, sont autorisés (photos en pièce jointe d'un véhicule et de bordures en bois).

Monsieur Le Maire répond que le conseil municipal va étudier la question.

- 2.) Madame Sylvia DOS SANTOS, conseillère municipale, demande si les questions concernant les travaux de Mr LENNUYEUX lors du dernier conseil ont été étudiées, à savoir :
  - La légalité du rebouchage de la mare alors qu'elle a été répertoriée au PLU.
  - La réalisation d'un trottoir posant certainement à termes des problèmes de circulation.

Monsieur le Maire répond que l'autorisation de reboucher la mare par des matériaux drainants a été délivrée à Mr LENNUYEUX lors de sa demande de permis de construire en date du 21 janvier 2013. Concernant la construction du trottoir, la situation est à l'étude afin de garder une cohérence dans la rue entre les différents propriétaires et une circulation appropriée.

**La séance est levée à 21h30**

Le Maire,  
Alain FONTAINE

Le Secrétaire  
Samuel DUTIER

Xavier MORVAN

Sylvain BONENFANT

Christiane JOUIN

Annette DEMOGET

Carole GASCOIN

Sylvia DOS SANTOS

Pierre CREUSÉ

Jean-Pierre TOUTAIN

Sébastien MARTOR

Géraldine SIRUGUE

Claude BOIVIN

Philippe DA CUNHA LEAL

